

Surveillance sanitaire en Bourgogne et en Franche-Comté

Point n°2012/21 du 24 mai 2012

Informations du mercredi 16 au mercredi 23 mai

| A la Une |

Le bronzage artificiel : une menace bien réelle mais évitable ¹

Les rayons ultra-violet (UV) sont d'origine naturelle (le soleil) ou proviennent de sources artificielles : cabines et lampes de bronzage, matériel professionnel, etc. Les UV ont été classés comme cancérigènes certains pour l'Homme par le Centre international de recherche sur le cancer (Circ). L'exposition aux rayons UV provoque des dommages cellulaires et tissulaires à court, moyen et long termes sur deux organes : la peau et l'œil. Les effets cutanés provoquent le plus souvent, à court terme, l'érythème solaire ou « coup de soleil » et à long terme, le vieillissement cutané prématuré et les cancers de la peau : mélanome, carcinomes basocellulaires et épidermoïdes. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) estime que 50 à 90% de l'ensemble des cancers de la peau sont liés aux rayons UV.

En France, avec près de 10 000 nouveaux cas par an, le mélanome cutané est un cancer fréquent dont l'une des particularités est qu'il touche des sujets relativement jeunes. C'est l'une des rares localisations cancéreuses dont l'incidence et la mortalité augmentent encore chez l'homme en France, selon les tendances récentes ; chez la femme, l'incidence continue d'augmenter mais la mortalité diminue. Cette tumeur maligne tue chaque année environ 1 600 personnes.

Compte tenu de sa gravité, le meilleur traitement est préventif et consiste à limiter l'exposition aux rayons UV qui représente son principal facteur de risque.

Une étude de l'International Prevention Research Institute de Lyon sur la quantification de l'impact sanitaire de l'exposition aux UV artificiels sur l'incidence des mélanomes cutanés en France et sur la mortalité, estime que 4,6% des cas de mélanomes cutanés, soit 347 cas annuels, sont attribuables à l'utilisation des cabines de bronzage. Les femmes représentent environ 76% de ces cas. Différents autres scénarios conduisent à évaluer que chaque année entre 91 et 350 cas de mélanomes sont dus à l'utilisation des cabines de bronzage, entraînant entre 19 et 76 décès. Entre 566 et 2 288 décès peuvent être attendus dans les 30 prochaines années, si les expositions des Français aux cabines UV ne changent pas.

Or, selon les données du Baromètre cancer 2010, certaines idées reçues sur les bienfaits supposés des UV artificiels, d'ordre esthétique ou de santé, sont encore solidement ancrées dans la croyance populaire, comme l'innocuité des UVA et la préparation de la peau au soleil.

Il est ainsi important de délivrer une information précise sur les dangers associés à ces expositions et de lutter contre des opinions qui banalisent et encouragent le recours à cette pratique.

¹ [BEH 18-19 du 22 mai 2012](#)

| Signalements |

Ces informations sont recueillies dans le cadre de dispositifs différents selon la région et ne sont pas exhaustives. Nous remercions les partenaires qui permettent à la Cire de vous renseigner sur cette actualité.

Pour signaler un événement sanitaire, contactez la cellule de réception des alertes de votre ARS

| Tableau 1 |

Nombre de cas pour 6 maladies à déclaration obligatoire (DO) par département

Département	Bourgogne				Franche-Comté			
	21	58	71	89	25	39	70	90
Rougeole								
Méningite			1					
Légionellose					1			2
Hépatite A								
Tuberculose			1	1	2		1	1
TIAC*								

* Toxi-Infection Alimentaire Collective

| Autres signalements |

Sanitaires :

- trois cas distincts de gale dans l'Yonne
- une suspicion de toxi-infection alimentaire collective dans la Nièvre
- une personne intoxiquée au CO en Saône-et-Loire

Environnementaux :

- un dépassement du seuil d'information et de recommandation pour les particules PM10 dans le nord de l'Yonne
- une restriction d'eau potable suite à une non-conformité bactériologique en Côte-d'Or (Uncey-le-Franc)
- Pas de restrictions d'usage de l'eau potable en semaine 20 en Franche-Comté.

| Surveillance non spécifique (Sursaud) |

La surveillance non spécifique est développée par l'InVS depuis 2004 avec une SURveillance SANitaire des Urgences et des Décès (Sursaud). Chaque matin, la Cire utilise des modèles statistiques pour détecter des variations inhabituelles et interprète le cas échéant les données journalières avec les services producteurs.

Commentaires :

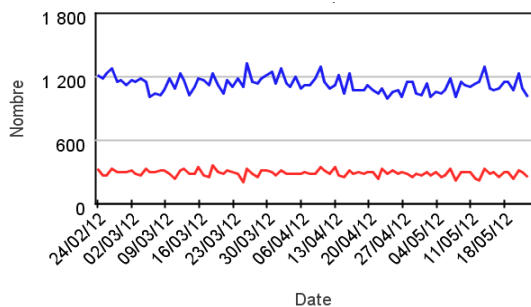
Pas d'augmentation inhabituelle récente à signaler pour les indicateurs surveillés en Bourgogne et en Franche-Comté [\[en savoir plus...\]](#).

Complétude :

Les indicateurs de tous les hôpitaux ont pu être pris en compte.

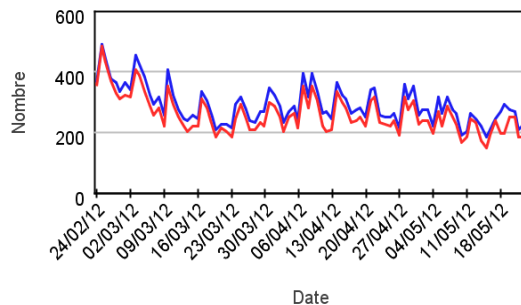
| Figure 1 |

Nombre de passages aux urgences (courbe bleu) et hospitalisations (courbe rouge) dans nos 2 régions



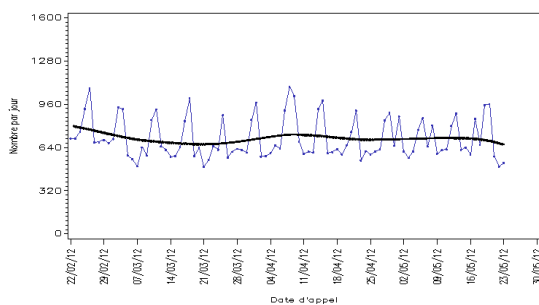
| Figure 2 |

Nombre de motifs d'appels (courbe bleu) et de diagnostics (courbe rouge) des SOS Médecins de nos 2 régions



| Figure 3 |

Nombre d'appels régulés par les SAMU de nos 2 régions

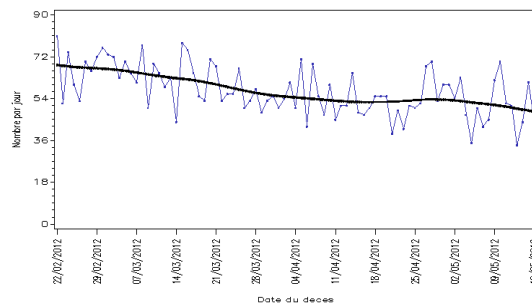


CIRE Bourgogne/Franche-Comté

Source: SURSAUD (InVS 2011)

| Figure 4 |

Nombre de décès issus des états civils de nos 2 régions



CIRE Bourgogne/Franche-Comté

Source: SURSAUD (InVS 2011)

Nous remercions nos partenaires de la surveillance locale :

Réseau Sursaud®,
ARS sièges et délégations territoriales,
Samu Centre 15,
Laboratoire de virologie de Dijon,
Services de réanimation de
Bourgogne et de Franche-Comté,
ainsi qu'à l'ensemble des
professionnels de santé qui participent
à la surveillance.

Des informations nationales et internationales sont accessibles sur les sites de l'InVS <http://www.invs.sante.fr>, du Ministère chargé de la Santé et des Sports <http://www.sante-sports.gouv.fr>, de l'Organisation mondiale de la Santé <http://www.who.int/fr>.

Equipe de la Cire
Bourgogne/Franche-Comté

Coordonnateur
Claude Tillier

Epidémiologistes
François Clinard
Pierre Latchmun
Olivier Retel
Anne Serre
Jeanine Stoll
Elodie Terrien
Sabrina Tessier

Statisticienne
Sandrine Daniel

Interne de santé publique
Anne-Sophie Mariet

Secrétaire
Marilène Ciccardini

Directeur de la publication
Françoise Weber, Directrice Générale
de l'InVS

Rédacteurs
L'équipe de la Cire

Diffusion
Cire Bourgogne/Franche-Comté
2, place des Savoirs
BP 1535 21035 Dijon Cedex
Tél. : 03 80 41 99 41
Permanence : 06 74 30 61 17
Fax : 03 80 41 99 53
Courriel : ars-bourgogne-
franche-comte-cire@ars.sante.fr
<http://www.invs.sante.fr>